

7. La formation des professeurs de mathématiques

M. DEVISME donne lecture de son rapport :

MES CHERS COLLÈGUES,

Sans doute, en me voyant, pensez-vous que je vais vous résumer les suggestions de nombreux collègues qui ont utilisé leurs loisirs à mûrir la question et à m'adresser le résultat de leurs réflexions. Il n'en est rien, au contraire, puisque le nombre de mes correspondants a sérieusement diminué depuis l'an dernier, passant de un à zéro.

Bravant le ridicule qui s'attache au Monsieur qui tient à toute force à placer son petit discours, je prends tout de même la parole.

Je détacherai d'abord des rapports d'Agrégations de Mathématiques masculine et féminine pour 1933, les phrases suivantes qui constituent en somme une réponse aux vœux de l'an dernier relativement au recrutement des Professeurs :

« Il devient de plus en plus difficile, à ceux qui ont la licence pour tout « bagage scientifique, d'obtenir un poste dans l'enseignement des mathématiques. Trois simples licenciés ont bénéficié d'une délégation dans les cadres « réguliers, l'an dernier, après un long stage dans la surveillance ; on n'en « peut prévoir plus d'un cette année.

« La participation, sinon le succès, aux épreuves de l'agrégation, est devenu « le moyen le plus sûr de se distinguer de la masse des candidats professeurs... » (Cf. *Bulletin* n° 83, page 80).

et :

« Nous l'avons déjà dit dans les rapports précédents, et il est indispensable « de le répéter, les ressources en personnel que nous apportent aujourd'hui « l'Agrégation et le Certificat, suffisent largement à nos besoins, et l'accès de « l'Enseignement secondaire est rigoureusement fermé aux simples licenciées. » (Cf. *Bulletin* n° 82, page 47).

Comme d'autre part il est à prévoir que le rapport du nombre de postes à celui des candidats n'est pas près d'augmenter, il semble établi que le recrutement se fait presque automatiquement à partir des concours sélectifs des Agrégations et du Certificat, ce qui permet de rendre ce recrutement plus homogène.

Je voudrais maintenant vous soumettre quelques réflexions qui me sont venues après la lecture, dans la revue américaine *School Science and Mathematics*, d'une série d'articles de M. Joseph-A. NYBERG, sur les *Comptes rendus de Classe*, articles dont j'ai traduit certains extraits pour l'*Enseignement Scientifique*.

L'idée est très simple : un sténographe présent à la classe prend en note tout ce qui se dit ; le compte rendu en est ensuite publié. L'étude de ces textes est particulièrement curieuse ; les réponses des élèves lues à tête reposée surprennent davantage que lorsque nous les entendons en classe et peuvent être pour nous l'objet de réflexions fécondes.

Mais ce qui m'a surtout tenté, c'est l'idée d'en faire un outil de préparation professorale.

Supposez que l'on puisse recueillir les comptes rendus sténographiés de la même leçon avec le même professeur, mais dans des classes différentes ou avec des élèves et des professeurs différents, et que, d'autre part, on suive les mêmes élèves chez les professeurs des diverses disciplines ; je crois que l'on aurait là un excellent outil de travail qui compléterait avantageusement le stage pédagogique.

Évidemment, la présence du sténographe modifie l'atmosphère de la classe, mais comme celle du stagiaire produit un effet analogue, le mal n'est pas grand.

Je pense qu'avec la bonne volonté de certains collègues, on pourrait tenter quelque essai de ce genre ; un effort me semble mériter d'être fait dans ce sens.

Et je termine ces paroles par un vœu : c'est celui de voir à nouveau le nombre de mes correspondants cesser d'être nul.

L'Assemblée s'associe aux remerciements que M. DESFORGE adresse à M. DEVISME, qui a tenu à assister à la séance, malgré les préoccupations que lui cause l'état de santé de sa mère.

M. GÉRARD fait observer que les épreuves d'agrégation sont souvent trop difficiles ; il signale entre autres le problème de mécanique du concours de 1933.

M. AUNIS remarque que certains sujets de leçons, dites de mathématiques spéciales, ne correspondent pas du tout au programme de cette classe ; il pense qu'il serait nécessaire de publier à l'avance les textes des sujets de leçons que les candidats peuvent avoir à traiter.

Puis M. DESFORGE fait observer que M. DEVISME signale, avec juste raison, dans son rapport, qu'en fait le recrutement des professeurs licenciés de mathématiques se trouve actuellement réalisé conformément à la proposition votée par la dernière Assemblée générale :

S'il est besoin d'une liste de classement des licenciés candidats à un poste d'enseignement, les inviter à concourir pour l'agrégation, augmenter le nombre des candidats déclarés admissibles suivant le nombre de postes d'agrégés et de non-agrégés à pourvoir, et adopter la liste de classement des admissibles n'ayant pas été reçus agrégés,

et qu'il en sera pratiquement ainsi tant que le nombre de places à pourvoir dans le cadre des professeurs licenciés sera aussi restreint pour les mathématiques.